



UN COLLEGE BIEN EQUIPÉ
DANS UN CADRE
VERDOYANT
EN CENTRE-VILLE

- 3 salles informatiques
- Le Centre de Documentation et d'Information
- Salles de cours équipées de vidéo projecteurs interactifs
- Tablettes, ipad
- Gymnase, salle de gymnastique, plateau sportif sur place

OBJECTIFS

- Sensibiliser les élèves à une poursuite d'étude dans l'enseignement professionnel
- Maîtrise du socle commun de connaissances et compétences au palier 3
- Donner la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel
- Passer le DNB (Diplôme National du Brevet) série professionnelle.
- Possibilité de passer le CFG (Certificat de Formation Générale)

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT

- Enseignement assuré par des professeurs de lycée professionnel
- Quatre semaines de stages en entreprise et en structures de formation (pour découvrir les métiers et les formations)
- Sensibilisation tout au long de l'année au projet professionnel et aux types d'études envisageables
- Un effectif réduit qui permet d'assurer un suivi individualisé
- Journée d'intégration en lycée professionnel
- Participation à divers forums des métiers
- Rencontre avec des professionnels
- Création-Gestion d'une mini-entreprise (EPA)
- Accompagnement personnalisé : préparation à l'orientation
- Temps d'aide personnalisée dans certaines matières
- Tutorat (un enseignant référent par élève)

Portes ouvertes
(consulter notre site :
bonsauveur.org)

COLLÈGE DU BON SAUVEUR

HORAIRES

EPS	3 heures
Enseignements artistiques	1h
Mathématiques	4h30 (dont une heure de consolidation)
Français	5h (dont une heure de consolidation)
Histoire géographie, éducation civique	3 heures
Sciences et technologies	3 heures
LV1 – LV2	5h30 heures
Découverte professionnelle	5 heures
Accompagnement personnalisé	1 heure
TOTAL	31 heures

Une heure de vie de classe hebdomadaire

STATUT

La classe de 3ème prépa métiers est administrativement rattachée au lycée professionnel, les élèves ont donc le statut de LYCEEN. Cependant, les élèves sont totalement intégrés au collège, (cour de récréation, salles de cours, règlement intérieur...) dont le fonctionnement leur est plus adapté.

BOURSES

Les élèves de 3ème prépa métiers ayant le statut de lycéen, ce sont les bourses de lycée qu'il faut demander (courant mai-juin de l'année en cours).

Les inscriptions s'effectuent sur rendez-vous avec la cheffe d'établissement,
Mme LELU

Prise de rendez-vous au
02 33 72 53 53